

PROCÈS-VERBAUX

Assemblée générale ordinaire de l'Association des CIE des métiers de la coiffure

Assemblée générale ordinaire de *coiffure*SUISSE – canton de Fribourg

18 mars 2024

Brasserie de l'Hôtel de Ville, Bulle

Présidence : Laetitia Bersier

Présents : 22 membres et membres-cadres et 5 invités

Excusés : 20 membres, 6 invités

Invités : Mme Anita Chaperon Carrel, Membre du comité central de CoiffureSuisse
M. André Tinguely, Doyen de la section A de l'EPAI
M. Christian Schafer, Directeur adjoint de l'UPCF
M. Iannilli Pellegrino, Conseiller de vente région Suisse romande CoiffureSuisse

Secrétaire patronale : Laura Simonet

Procès-verbal : Marie-Christine Favre

Assemblée générale ordinaire de l'Association des CIE des métiers de la coiffure

1. Salutations

Mme Laetitia Bersier, Présidente, ouvre la séance à 17.30 heures en souhaitant la bienvenue à chacun à cette assemblée générale. 20 membres se sont excusés, ainsi que 6 invités.

Elle salue en particulier les invités présents.

Les membres actifs et les membres d'honneur ont été normalement convoqués à l'assemblée générale par un courrier daté du 8 février 2024.

Deux scrutatrices sont nommées : Mmes Angélique Chenaux et Noémie Morel.

La Présidente rappelle que la rencontre se terminera par un repas à la charge des participants. L'apéritif et les boissons sont offerts par l'association.

L'assemblée se déroulera en deux parties. L'assemblée générale de l'association des CIE se déroule en premier lieu, avant de passer à l'assemblée générale ordinaire de l'association professionnelle. La Présidente passe la parole à M. Alain Castella, président de l'association des CIE.

Il n'y a pas de remarque sur l'ordre du jour projeté à l'écran.

2. Procès-verbal de l'AG du 13 mars 2023 à Praz-Vully

Le procès-verbal, qui pouvait être consulté en ligne grâce au QR-Code envoyé avec la convocation, ne suscite aucune remarque, est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice (contre : 0, abstention : 0).

3. Rapport du Président

Le rapport du Président a pu être consulté en ligne avec un QR-Code envoyé avec la convocation. Il n'est pas lu. Il ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes 2022-2023

Selon l'information reçue dans la convocation, les membres ont pu consulter les comptes en ligne. La présentation ci-après sera résumée.

Mme L. Simonet présente et explique les comptes 2022-2023 en relevant les postes qui ont changé. Les comptes bouclent avec une perte au 31 juillet 2023 de **CHF 629.44**.

Mme L. Simonet informe que les liquidités sont bonnes. Cependant, l'aménagement du nouveau salon à Villaz-St-Pierre revient à environ CHF 120'000.--. Coiffuresuisse – canton de Fribourg a reçu une avance de la Fondation en vue de la promotion de la formation professionnelle. Il faudra toutefois toucher aux fonds propres.

Mmes Sabine Gumy et Nora Berney ont vérifié les comptes de l'association des CIE. Mme Nora Berney lit le rapport de vérification. Les vérificatrices proposent à l'assemblée de ce jour d'accepter les comptes de l'exercice tels qu'ils viennent d'être présentés et d'en donner décharge au comptable de l'UPCF, à la secrétaire patronale et au comité en les remerciant de leur bonne gestion, et de décharger les vérificatrices de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Les comptes ainsi présentés sont acceptés à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0).

Décharge est donnée aux comptables de l'UPCF, à la secrétaire patronale ainsi qu'au comité en les remerciant de la bonne gestion.

5 Elections statutaires

5.1 Election des réviseurs des comptes

Les vérificateurs des comptes seront élus au point 6.2 de l'ordre du jour de l'assemblée générale de CoiffureSUISSE – canton de Fribourg.

6 Divers

6.1 Salon de formation à Villaz-St-Pierre

L'installation dans le nouveau salon de coiffure à Villaz-St-Pierre est prévue au mois de juin 2024.

M. A. Castella informe, qu'avec Mme Laura Simonet, ils ont négocié au mieux les offres des fournisseurs pour installer ce nouveau salon. Pour permettre aux formateurs de découvrir le salon, l'assemblée générale 2025 de coiffuresuisse – canton de Fribourg sera organisée sur le site de Villaz-St-Pierre.

Mme C. Brügger demande d'applaudir M. A. Castella pour l'immense travail accompli pour la mise sur pied de ce nouveau salon.

Aucun autre divers n'étant abordé, le Président de l'Association des CIE clôt l'assemblée des CIE à 17h50.

Assemblée générale ordinaire de coiffureSUISSE – canton de Fribourg

1. Salutations

1.1 Introduction et accueil

Mme Laetitia Bersier, Présidente, remercie sincèrement M. Alain Castella pour son engagement pour les CIE et pour la profession. Elle ouvre l'assemblée générale de l'association CoiffureSuisse – canton de Fribourg à 17h50.

La Présidente annonce deux sujets qui seront abordés dans les « Divers » :

- La présentation de la plateforme Fristages
- Une discussion sur l'organisation des stages de coaching par Mme C. Brügger.

L'ordre du jour projeté à l'écran ne fait l'objet d'aucune remarque.

2. Procès-verbal de l'AG du 13 mars 2023 à Praz-Vully

Le procès-verbal, qui pouvait être consulté en ligne grâce au QR-Code envoyé avec la convocation, ne suscite aucune remarque, est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice (contre : 0, abstention : 0).

3. Mutations dans l'effectif des membres

La Présidente annonce les admissions, démissions et mutations suivantes :

Admissions 2023

- Styl'Lydia, Lydia Berset, Vuadens
- CôD, Christel Delessert, Bollion
- HAIR LOUNGE MURTEN, Jasmina Rohner-Nemet, Morat
- Hair Attitude, Cindy Wenker, Ecuwillens
- Coiffure Atmosphair, Tiffany Zwahlen, Fribourg

Démission 2023-2024

- Noémie Hair Beauty, Noémie Morel, Châtel-St-Denis

L'assemblée prend bonne note de ces annonces.

4. Rapports

4.1 Rapport de la Présidente

La Présidente lit son rapport qui est reproduit ci-dessous.

« Je suis fière de présenter le rapport des activités de notre association au cours de l'année écoulée, marquée par notre engagement continu en faveur de la profession de coiffeur dans le canton de Fribourg. Voici un résumé des principales réalisations et initiatives :

Rencontre conviviale des formateurs : En mars 2023, notre association a organisé une rencontre conviviale des formateurs, avec pour objectif de soutenir ces derniers dans la compréhension et l'adaptation aux attentes de la nouvelle génération X et Y. Cette initiative, animée par deux psychologues formatrices d'adultes, a rencontré un franc succès et a été grandement appréciée par les participants. Un nouveau format est organisé pour le 22 avril 2024 avec les mêmes intervenantes.

Module didactique : Nous avons lancé un module didactique en début d'année, qui a rencontré un vif intérêt avec la participation de 7 personnes. Nous avons également collaboré avec les cantons de Neuchâtel et Vaud pour coordonner nos modules dans l'année, avec l'engagement de réaliser une alternance entre Fribourg et Neuchâtel pour l'organisation de ces modules.

Célébration des CFC/AFP : Nous avons eu l'honneur de célébrer les succès des apprenants ayant terminé leur CFC/AFP lors d'une remise des prix à la Spirale à Fribourg. Cette célébration a été l'occasion de rencontrer et de mettre en valeur les futurs professionnels de la coiffure.

Présence dans les info-métiers aux Cycles d'orientation : Notre association a participé aux info-métiers organisés aux Cycles d'orientation de la Tour-de-Trême et Sarine Ouest, représentée par Valentin Feyer, Séverine Dubois, Noémie Morel et Nelson Ferreira. Cette présence nous a permis de promouvoir notre profession auprès des jeunes et de susciter leur intérêt pour une carrière dans la coiffure. Nous avons du décliné notre présence dans le CO de Tavel par manque de personnes disponible à nous représenter en Allemand.

Futur en tout genre : Nous avons contribué à la réorganisation de l'événement "Futur en tout genre", organisé cette année par Nelson Ferreira et Marie-Christine Doutaz. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes garçons à des professions plutôt féminine, dont la coiffure, et à les aider à découvrir les opportunités de carrière qui s'offrent à eux.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres de notre comité pour leur engagement et leur dévouement en faveur de notre profession. Ensemble, nous avons réalisé de belles choses au cours de cette année écoulée, et je suis convaincue que nous continuerons à faire progresser notre profession dans les mois à venir.

Je remercie aussi notre président des CIE, les membres de la commission d'apprentissage, les enseignantes des cours théoriques, les monitrices CIE, la cheffe-experte, les experts et à l'UPCF.

Cependant, après mûre réflexion, j'exprime mon souhait de remettre ma place de présidente de l'association cantonale. Je suis convaincue que de nouveaux talents pourront apporter de nouvelles idées et une nouvelle énergie à notre association. Je reste cependant engagée à soutenir la transition et à continuer à contribuer au succès de notre profession jusqu'à la réélection d'un nouveau président.

Merci à tous pour votre écoute et votre soutien continu.
Belfaux, 14.03.2024
Laetitia Bersier

« Depuis la dernière assemblée, le comité s'est réuni 5 fois.

Coiffure Suisse Canton de Fribourg a été représenté aux activités suivantes, par ordre chronologique :

En 2023

6 février	Comité Coiffure Suisse Fribourg
6 février	Teams : Information sur la révision totale de la formation professionnelle initiale
7 mars	Conférence préparatoire des Présidents à Bern
13 mars	Assemblée générale Coiffure Suisse Fribourg au Vully
20 mars	Séance avec Kastelys pour préparer la rencontre conviviale des
formateurs	
26 mars	Rencontre conviviale des formateurs avec Kastelys comme intervenant.
3 avril	Débriefing rencontre conviviale
27 avril	Entretien avec étudiant pour sondage label de qualité coiffure
28 avril	Màj page Instagram pour objectif d'augmenter les followers et membres
1 mai	Comité Coiffure Suisse Fribourg
4 mai	Rencontre des présidents des associations de l'UPCF au Vivier à Villaz-
st-Pierre	
2-3-10 mai	Prospections nouveaux membres au comité
7-8 mai	Assemblée des déléguées à Zurich
5 juin	Teams : Coordination des modules didactiques VD/NE/FR
26 juin	Comité Coiffure Suisse Fribourg
15 juillet	Cérémonie de remise des prix CFC / AFP
21 août	Souper de remerciement des intervenants durant l'année
24 août	Présence à l'événement : Rentrée des entreprises au forum Fribourg
18 septembre	Comité Coiffure Suisse Fribourg
1-2 octobre	Présence au séminaire de Charmey par Coiffure Suisse
30 octobre	Conférence des Présidents à Bern
4-11 novembre	Promotion du métier dans les CO de la Tour de Trême et Sarine Ouest, Berufs-Info-Métiers par Valentin Feyer, Severine Dubois, Nelson Ferreira et Noémie Morel
9 novembre	Futur en tout genre organisé par Marie-Christine Doutaz et Nelson
Ferreira	
12 novembre	Promotion module didactique 2024
27 novembre	Comité Coiffure Suisse Fribourg
11 décembre	Teams : Coordination des modules didactiques NE/FR
18 décembre	Interview au pied levé avec Radio Fribourg au sujet de l'augmentation des salaires

En 2024

15 janvier	Séance présidence avec le directeur de l'UPCF M. Reto Julmy et notre secrétaire patronale Mme Laura Simonet au sujet de notre collaboration.
29 janvier	Comité Coiffure Suisse Fribourg

4 mars Conférence des Présidents à Berne

Le rapport de la Présidente n'appelle aucune remarque.

4.2 Commission d'apprentissage

Pouvant être consulté en ligne grâce au QR-Code envoyé avec la convocation, ce rapport n'est pas lu. Il n'appelle aucune question de la part des membres.

4.3 Rapport de Mme Sabine Gumy, déléguée à la Chambre patronale

Pouvant être consulté en ligne grâce au QR-Code envoyé avec la convocation, ce rapport n'est pas lu. Il n'appelle aucune question de la part des membres.

5. Finances

5.1 Comptes 2023

Mme Laura Simonet présente et explique les principaux éléments des comptes 2023.

Les comptes bouclent avec une perte au 31 décembre 2023 de **CHF 6'071.83**

En 2023, on constate une légère baisse des cotisations. Une des raisons en est le remboursement de 50 % de la cotisation cantonale aux nouveaux membres qui ont ouvert une nouvelle entreprise (cotisation Starter), selon la décision de CoiffureSuisse.

Mme L. Simonet relève qu'en 2023, le module didactique bilingue n'a pas pu être donné. Or, le module didactique permet souvent de réaliser un bénéfice, ce qui se retrouve dans les produits. En 2024, le module didactique a eu lieu.

Dans les charges, il est à noter l'investissement important des membres du comité en 2023.

Au bilan, les liquidités sont bonnes.

5.2 Rapport des vérificateurs et décharge du caissier et du comité

Mme Sabine Gumy et Mme Nora Berney ont vérifié les comptes de l'association professionnelle. Mme Nora Berney lit le rapport de vérification. Les vérificatrices proposent à l'assemblée de ce jour d'accepter les comptes de l'exercice tels qu'ils viennent d'être présentés et d'en donner décharge aux comptables de l'UPCF, à la secrétaire patronale et au comité en les remerciant de leur bonne gestion, et de décharger les vérificatrices de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Les comptes ainsi présentés sont acceptés à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0).

Décharge est donnée aux comptables de l'UPCF, à la secrétaire patronale ainsi qu'au comité en les remerciant de la bonne gestion.

La Présidente remercie la secrétaire patronale pour la bonne tenue des comptes et les vérificatrices pour leur travail et leur disponibilité.

5.3 Budget 2024

Mme Laura Simonet présente et commente le budget 2024.

Le total des produits s'élève à CHF 43'800.00

Le total des charges se monte à CHF 51'750.00

Le budget boucle avec une perte prévisible de CHF 7'950.00

Pour financer le nouveau salon de Villaz-St-Pierre, le comité propose de mettre à disposition CHF 35'550.00 pris dans le poste « Dotation aux fonds et réserves ».

Un membre demande comment sera alimenté ce poste à l'avenir. Mme L. Simonet répond que pour l'alimenter, il faudra réaliser des bénéfices.

En ce qui concerne les charges, les honoraires de l'UPCF ont été augmentés pour mieux correspondre à la réalité du travail administratif.

Il est demandé à l'assemblée de voter sur ce transfert de fonds et sur le budget 2024.

Le budget 2024 et l'attribution de la réserve sont approuvés à l'unanimité (contre : 0 , Abstention : 0).

6. Elections statutaires.

6.1 Election de membres du comité

Selon nos statuts, le comité de l'association se compose de 5 à 7 membres. Des membres motivés à s'engager pour notre profession ont approché le comité. Ils sont proposés comme nouveaux membres du comité :

- Marie-Christine Doutaz
- Nelson Teixeira Ferreira

Les deux nouveaux membres sont élus par acclamation pour un premier mandat de 3 ans.

Mme L. Bersier informe qu'elle souhaite remettre sa démission du comité et de la présidence cette année où elle aurait pu être réélue pour une période de 3 ans. En l'absence de présidente, elle propose de prolonger son mandat d'un an. Elle reste disponible jusqu'au 31 décembre 2024 pour la passation de pouvoir.

L'assemblée accepte à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0) la prolongation de mandat de Mme L. Bersier.

Le comité se compose de la manière suivante :

- Laetitia Bersier (fin de mandat en 2025)
- Valentin Feyer (réélection en 2025)
- Catia Pasquier (réélection en 2026)
- Séverine Dubois (réélection en 2026)
- Marie-Christine Doutaz (réélection en 2027)
- Nelson Teixeira Ferreira (réélection en 2027)

6.2 Election des vérificateurs des comptes

Mme Sabine Gumy remet son mandat. Mme Nora Berney devient 1^{ère} vérificatrice. Mme Marie-Christine Doutaz ayant été élue au comité, une deuxième vérificatrice et une vérificatrice suppléante doivent être élues.

Les vérificatrices des comptes pour l'année 2024 sont :

- **1^{ère} vérificatrice** **Nora Berney**
- **2^{ème} vérificatrice** **Catherine Chardonnens**
- **Suppléante** **Jessica Epiney Chollet**

Les vérificatrices sont élues à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0). Elles sont applaudies et remerciées par la présidente pour leur disponibilité.

7. Informations de la faïtière par Mme Anita Chaperon Carrel

Mme Anita Chaperon Carrel, membre du Comité Central de Coiffure Suisse, remercie de l'invitation et transmet les salutations de M. Damien Ojetti, président de Coiffure Suisse.

Le Comité Central travaille avec engagement pour atteindre ses objectifs. Mme A. Chaperon Carrel relève les points suivants :

- L'acceptation de la CCN prolongée pour 4 ans. Si l'on veut lutter contre le dumping salarial, il faut revaloriser les salaires et travailler avec des tarifs corrects.
- La formation initiale des coiffeurs. Une nouvelle ordonnance est entrée en vigueur cette année. Elle sera effective dès la rentrée 2024 pour les apprenties de 1^{ère} année. L'accent a été mis sur la pratique et les rôles répartis pour que l'entreprise soit placée au centre.
- Le lancement de la campagne d'image (qui a été votée lors de l'AD 2023) en février sur les réseaux sociaux.
- Les sondages en ligne : Mme A. Chaperon Carrel invite les membres à participer à ces sondages car l'avis des membres compte.
- Présentation de la révision des CIE pour les moniteurs-trices.
- L'information sur les assurances. Le Comité Central a mandaté une fiduciaire pour analyser la situation afin que les taux puissent baisser. Un contrat-cadre est cependant nécessaire.
- La démission de Mme Susanna Burger après 12 ans au Comité Central. Les candidats pour lui succéder sont M. Andrea Winkler (BE) et M. Ramon Riem (AG)
- L'élection d'un nouveau réviseur.
- La proposition de Brigit Hodel d'introduire un pré-apprentissage cantonal. Mme A. Chaperon Carrel lit à ce sujet un texte de Mme Hodel. Mme A. Chaperon informe que le Comité Central ne soutient pas cette proposition de la section bernoise. L'association Coiffure Suisse et les sections cantonales doivent favoriser la formation CFC et AFP.
- Le site internet pour les associations.
- Le concours des apprenti-e-s : le délai pour demander des cadeaux de coiffure suisse est fixé au mois de novembre pour l'année suivante.
- Le séminaire de Charmey du 6 au 7 octobre 2024.
- Le concours des SwissHair Talent digital en 2024.
- L'assemblée des délégués 2025 aura lieu au Tessin.

Mme A. Chaperon Carrel tient à remercier Mme L. Bersier pour son engagement ainsi que les membres du comité de coiffuresuisse – canton de Fribourg, M. Alain Castella, président de l'association des CIE.

8. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue au secrétariat. Ce point est sans objet.

9. Date de l'assemblée générale 2025

L'assemblée générale 2025 aura lieu le 24 mars 2025 à Villaz-St-Pierre.

10. Divers

10.1 Fristages

La plateforme Fristages a été créée pour permettre aux entreprises d'offrir des places de stages et par ce biais trouver de futurs apprentis et former la relève. La plateforme est efficace, rapide et simple d'utilisation.

Mme L. Simonet encourage les membres à s'y inscrire.

10.2 Cours de préparation aux examens pour les apprenti-e-s

Mme C. Brugger revient sur l'organisation du coaching des examens finaux mis en place par coiffuresuisse – canton de Fribourg. La monitrice qui devait donner ce cours est également experte aux examens finaux. De ce fait, elle n'a pas le droit de donner ce cours de coaching. Mme Brugger s'y est opposée fermement. Une solution a dû être trouvée en sollicitant un moniteur des CIE d'un autre canton romand.

Mme C. Brugger se demande si, avec l'introduction de la nouvelle ordonnance, ce cours de coaching est toujours nécessaire. Il n'y a pas plus de réussite ou d'échec quand on a organisé un examen blanc.

Mme C. Brugger informe également qu'une soirée d'information sur la nouvelle ordonnance sera organisée pour les formateurs fribourgeois le 22 avril 2024.

Mme A. Chaperon Carrel suggère que les formateurs puissent bénéficier de cours d'anglais de base pour être en phase avec leurs apprentis qui ont un tel cours dans leur cursus de formation.

Le comité en prend note.

Parole aux invités présents

M. André Tinguely, Doyen de la section A de l'EPAI, remercie de l'invitation et transmet les salutations de l'EPAI. Il remercie coiffuresuisse – canton de Fribourg pour son investissement pour les jeunes. Il informe que malheureusement les apprentis germanophones iront suivre les cours à Berne. M. Tinguely rappelle qu'il est la personne de contact pour toute question.

M. Christian Schafer, Directeur adjoint de l'UPCF, transmet les salutations de la Direction de l'UPCF. Il souligne l'importance pour l'UPCF de connaître les préoccupations des associations. La formation professionnelle fait partie de l'ADN de l'UPCF. Il remercie tous ceux qui s'engagent pour valoriser la profession de coiffeur-euse.

A la suite de ces échanges, Mme L. Bersier remercie tous les intervenants de leur prise de parole et clôt l'assemblée à 19h07.

A l'issue de l'assemblée, la Présidente invite les membres qui se sont inscrits à partager l'apéritif et le repas en commun.

Pour le procès-verbal



Marie-Christine Favre
Fribourg, le 18 mars 2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

Commission d'apprentissage – Professions de la coiffure
Lehraufsichtskommission – Coiffeur Berufe

Rapport annuel 2023 – Commission d'Apprentissage

Comme chaque année notre commission a été très active dans les tâches qui lui sont dévolues.

Je tiens à féliciter les formateurs pour leur engagement dans la formation professionnelle. Car, nous constatons que de plus en plus de jeunes rencontrent des difficultés personnelles, et souvent cela se répercute sur l'apprentissage. Je tiens à vous rappeler qu'en cas de difficultés aux cours de l'apprentissage, la commission est là pour vous soutenir et pour vous épauler afin que l'apprentissage puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.

Gestion et activités de la commission d'apprentissage en 2023

- 3 autorisations provisoires/définitives de former
- 20 visites d'apprentis/es et formateurs/-rices en 2023
- 23 contrats approuvés en 1^{ère} année pour la rentrée 2023
- 4 ruptures de contrat, en 1^{ère} année pour l'année 2022
- 3 ruptures en 1^{ère} année 2023, dont 2 ont trouvés une nouvelle place
- Séances avec les membres - séances et médiations diverses au SFP

Je tiens à remercier particulièrement les membres de la Commission d'Apprentissage pour les nombreuses sollicitations dont ils ont fait l'objet.

Tous les membres de la Commission tiennent à remercier la Commission de Qualification, les Cours Interentreprises, le Corps Enseignant, le SFP et Coiffure Suisse pour leur aimable collaboration et leur contribution au bon fonctionnement de l'apprentissage.

Catia Pasquier, présidente, et ses 5 membres

Rapport des cours interentreprises

Année 2023-2024

Les cours interentreprises 2023-2024 ont commencé le 11 septembre 2023 avec les apprenti.e.s de 3ème année et se sont terminés le 7 décembre 2023 avec les apprenti.e.s de 1ère année.

En 3^{ème} année, 18 apprenti.e.s ont été placé.e.s en 2 groupes, 1 groupe francophone avec 10 apprenti.e.s et 1 groupe germanophone avec 8 apprenti.e.s. Dans l'ensemble, les élèves étaient motivés et ponctuels. Le niveau des classes était généralement bon avec un rythme de travail parfois insuffisant chez certain.e.s apprenti.e.s. Il faut faire attention au peigne-ciseau qui n'est pas suffisamment entraîné. Nous constatons un manque de précision dans les formes de barbe. En outre, un manque de systématique dans les coupes est constaté chez certain.e.s apprenti.e.s. Je rappelle aux formateurs que les têtes barbues reçues pour la 2^{ème} année doivent être conservées et amenées en 3^{ème} sinon une nouvelle tête sera facturée au patron.

En 2^{ème} année, 15 apprenti.e.s sont réparti.e.s en 2 groupes francophones. A la lecture des rapports, les apprenti.e.s étaient dans l'ensemble de bons élèves. Quelques problèmes de précision sont constatés dans les techniques de transition ainsi que les chignons banane et bouclé où les techniques CIE ne sont pas complètement acquises.

En 1^{ère} année, 21 candidat.e.s sont réparti.e.s en 2 groupes francophones. Plusieurs apprenti.e.s n'avaient encore pas touché les ciseaux, d'où une grande différence de niveau. Cependant certains élèves sont arrivés aux cours bien préparés, pour d'autres d'importants problèmes dans les séparations et les différents angles. Des retards ont aussi été constatés.

Durant le printemps 2024, les moniteurs se réuniront pour la nouvelle planification des cours CIE. Il ne faudra pas oublier d'envoyer vos apprenti.e.s à Villas-St-Pierre cet automne pour les CIE. Nous aurons, je pense, de magnifiques installations pour travailler avec motivation et nous nous en réjouissons.

Les cours interentreprises 2024-2025 commenceront le 9 septembre avec avec les apprenti.e.s de 3èmes années. Merci d'en prendre bonne note et d'informer vos apprenti.e.s. Aucun cours n'aura lieu durant les vacances scolaires. Merci aux formateurs de me faire parvenir par mail uniquement, les éventuels désirs pour la répartition de leurs apprentis ou les possibles indisponibilités.

Je remercie les formateurs de me communiquer **chaque changement (nouvel apprenti, rupture de contrat, autres...)** dans les délais les plus bref. Par ailleurs, si des problèmes quelconques devaient survenir, merci de m'avertir personnellement.
(castella.coiffure@websud.ch)

Je ne terminerai pas ce rapport sans remercier l'ensemble des monitrices pour leur excellent travail, Mmes Fabienne Meyer, Anita Mitrovic et Catia Pasquier pour leur incessante collaboration.

Je n'oublierai pas l'Union Patronale, Mme Favre et Madame Simonet, qui ont beaucoup été mises à contribution durant l'année écoulée. Ce fut un plaisir de collaborer avec toutes ces personnes.

Alain Castella,
Président des cours interentreprises.

Rapport de la Chambre Patronale - Année 2023

Introduction :

Chers membres,

Il est de mon devoir en tant que déléguée de vous présenter le rapport annuel de nos activités pour l'année 2023. Vu que notre calendrier est lié aux votations populaires nos activités s'en ressentent.

Annulation de la Séance du 12 septembre 2023 :

La séance prévue pour le 12 septembre 2023 a été annulée en raison de la tenue exclusive des élections fédérales le 22 octobre. Cette décision a été motivée par l'absence d'objets fédéraux ou cantonaux soumis à votation à cette date, rendant la réunion non nécessaire.

Adaptations pour la Séance du 17 octobre 2023 :

La séance du 17 octobre 2023 était consacrée exclusivement à un sujet cantonal. Afin d'optimiser notre efficacité et d'éviter des déplacements inutiles, il nous a été proposé une approche alternative. Le sujet a été présenté de manière détaillée par courriel, permettant ainsi à tous les membres de prendre connaissance des enjeux. De plus, un vote par correspondance a été organisé pour garantir la participation de chacun à la prise de décision.

Pour terminer un résumé des votations, nos conseils de vote et de la réponse du peuple.

	Chambre	Peuple
Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (RO 2022 817)	oui	oui
Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)	oui	oui
l'Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en oeuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises).	oui	oui
le crédit d'engagement pour le Musée d'histoire naturelle	oui	oui
Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)	libre	non

Cordialement,

Sabine Gumy